



FONDATION
ATELIERS
KRAIZBIERG

Communiqué du 7 octobre 2020 des conseils d'administration de la Fondation Kräizbiërg et de la société coopérative « Ateliers Kräizbiërg » (SIS)

Face aux graves accusations avancées par le syndicat OGB-L lors d'une conférence de presse en date du 7 octobre 2020, les conseils d'administration de la Fondation Kräizbiërg et de la société coopérative « Ateliers Kräizbiërg » (SIS) estiment que les membres de la direction bénéficient, comme tout citoyen, de la présomption d'innocence. Voilà pourquoi les conseils d'administration réitèrent leur ferme volonté de continuer dans leur démarche d'une analyse détaillée de la situation, analyse à effectuer par un expert neutre externe.

L'expert vient de commencer ses travaux et devrait pouvoir présenter un rapport vers la fin du mois d'octobre. Cet audit externe se penchera dans une première phase aussi sur les accusations de mobbing et de harcèlement sexuel. Le but recherché est d'objectiver la démarche actuelle et de faire la part des choses entre accusations et faits réels.

Les conseils d'administration rappellent dans ce contexte qu'ils ont reçu une délégation de l'OGB-L, du personnel et des délégations des deux entités juridiques en date du 7 juillet 2020. Ils ont en outre entendu une délégation de l'OGB-L et de la délégation du personnel des « Ateliers Kräizbiërg » lors du piquet de protestation organisé par le syndicat au domaine Kräizbiërg le 24 septembre 2020.

Ils se montrent pour le moins surpris que les trois représentants des syndicats n'ont, lors de leur entrevue avec les membres du conseil d'administration, à aucun moment fait état des accusations formulées aujourd'hui notamment à l'encontre de l'administrateur délégué. Afin de ne pas entraver le plein exercice des libertés d'expression syndicales, celui-ci avait en effet demandé de sa propre initiative ne pas devoir participer à cette réunion. Les représentants syndicaux avaient en conséquence le moyen de faire état sans crainte de toutes leurs doléances. Les conseils d'administration réaffirment leur ferme volonté de tirer les conclusions qui s'imposeront après avoir analysé les conclusions de l'audit interne actuellement en cours.